Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 035-213501141-20251204-DE04_12_2025-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET – 35640** Séance du **04/12/2025**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 3* *Pouvoirs de vote : 2* *Votants : 9* *Pour : 9* *Contre : 0* *Abstentions : 0*	L'an 2025, le 04 décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 28/11/2025. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, PAILLARD David, MONNERIE Jean-Pierre. Excusé(es) : Mme ROSSO Sylvie, Mme PELÉ Christelle, M. OAKLEY Luke Pouvoirs de vote : M. OAKLEY Luke pour M. BOULET Yves Secrétaire de la séance : Jean Pierre MONNERIE

Délibération 04.12/25 OBJET : DEMANDE SUVENTION DETR - DSIL - FONDS VERT - DEPARTEMENT PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE COMMUNALE ET DES ASSOCIATIONS

M. Le Maire rappelle au Conseil la nécessité de rénovation énergétique de la salle communale et des associations. Il présente au Conseil le projet de convention porté par le SDE35

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	**Montant HT**	**Recettes prévisionnelles**	**Montant HT**
Dépenses de travaux rénovation énergétique + induits	247025,00	DETR / DSIL 2026 - 30% Part rénovation énergétique + induits	88 239,00
Dépenses de travaux connexes	27352,00	FONDS VERT - 20% de la totalité du projet	65 339,00
Total dépenses travaux	**274377,00**	Ambition Communes du Département 60% de 200000,00 €	120 000,00
Maîtrise d'œuvre, diagnostic, expertises	46068,00		
SPS	3350,00	**TOTAL SUBVENTIONS**	**273578,00**

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 035-213501141-20251204-DE04_12_2025-DE

Contrôleur technique	2902,00	**AUTOFINANCEMENT**	
Total HT avant Aléas	**326697,00**	Fonds propres (reste à charge études et travaux connexes)	10659,00
Marge / aléas convention (10%)	32670,00	Avance remboursable SDE35 (reste à charge études et travaux énergétiques et induits	76262,00
TOTAL HT Après Aléas	**359367,00**		
TVA	71873,00	FCTVA	70741,00
TOTAL TTC	**431240,00**	**TOTAL TTC**	**431240,00**

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :

- Décide de retenir le projet de rénovation énergétique de la salle communale et des associations.
- Valide le plan de financement, adopte l'opération et arrête les modalités de financement.
- Sollicite les aides financières au titre de la **DETR / DSIL 2026 - FONDS VERT – AMBITION COMMUNES DU DEPARTEMENT**
- Autorise M le Maire à signer les pièces relatives à cette opération.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
Y BOULET